

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION  
ACCREDITATION CERTIFICATE  
N° 2-1962 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**OFFICE CONGOLAIS DE CONTROLE - OCC**

Satisfait aux exigences de la norme  
*Fulfils the requirements of the standard*

**NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of calibration in :*

**MASSE ET VOLUME / MASSE - VOLUME  
MASS AND VOLUME / MASS - VOLUME**

réalisées par / *performed by :*

**OFFICE CONGOLAIS DE CONTROLE - OCC  
Avenue des Inflammables, n°4349  
Quartier Kingabwa - Commune de La Gombe  
KINSHASA REP. DEM. DU CONGO**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

*Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated January 2009).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date :* **15/06/2015**

Date de fin de validité / *expiry date :* **31/05/2016**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*  
Le Responsable du Pôle Mécanique,  
*The Pole Manager,*

**Stéphane RICHARD**

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1962 Rév 2. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1962 Rév 2.*  
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

## ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-1962 rév. 3

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**OFFICE CONGOLAIS DE CONTROLE - OCC**  
Avenue des Inflammables, n°4349  
Quartier Kingabwa - Commune de La Gombe  
KINSHASA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Contact : **Monsieur Victor KANA MA VIKI MBUYA**

Tél : 00 243 815 082 006

Fax : 00 243 813 0166

E-mail : [kanama\\_viki@yahoo.fr](mailto:kanama_viki@yahoo.fr)

Dans son unité technique :

**Laboratoire de Masse et Volume**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

**MASSE ET VOLUME / MASSE / MASSE ETALON**

Objet soumis à étalonnage	Mesurande	Etendue de mesure	Meilleure incertitude d'étalonnage	Principe de mesure	Moyens d'étalonnage (Equipements, étalons)	Prestation en Laboratoire (L) et/ou sur Site (S)
Masses Poids	Masse Conventionnelle	1 g ■	0,33 mg	4 comparaisons EMME	Masses de travail du laboratoire Comparateur de portée 2300 g avec une résolution de 0,1 mg  Masses de travail du laboratoire Comparateur de portée 10100 g avec une résolution de 1 mg  Masses de travail du laboratoire Comparateur de portée 64100 g avec une résolution de 5 mg	L
		2 g ■	0,4 mg	3 comparaisons EMME		
		5 g ■	0,5 mg			
		10 g ■	0,6 mg			
		20 g ■	0,8 mg			
		50 g ■	1 mg			
		100 g ■	0,5 mg			
		200 g ■	1,0 mg	2 comparaisons EMME		
		500 g ■	2,5 mg			
		1 kg ■	5,0 mg			
		2 kg ■	10 mg			
		5 kg ■	25 mg			
		10 kg ■	50 mg			
		20 kg ■	100 mg			

■ valeur ponctuelle

**CONDITIONS PARTICULIERES :**

- Ces incertitudes ne sont valables sur la masse conventionnelle que si la masse volumique de la masse à étalonner est comprise entre 6 000 kg. m<sup>-3</sup> et 9 000 kg m<sup>-3</sup>, et si la masse volumique de l'air est comprise entre 1,119 kg. m<sup>-3</sup> et 1,146 kg. m<sup>-3</sup>.
- Pour les masses ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle de la masse de valeur nominale immédiatement supérieure.

**Portée fixe A1 :**

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les étalonnages décrits en respectant strictement les méthodes internes utilisées. Il est accrédité suivant les révisions successives, dès lors que les révisions n'impliquent pas de modifications techniques du mode opératoire.

**MASSE ET VOLUME / MASSE / Instrument de pesage à fonctionnement non automatique**

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Domaine d'application	Etendue de mesure	Meilleure incertitude élargie	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation	Flexibilité souhaitée
IPFNA	Masse conventionnelle	Masse	0 g à 5 000 g	$2 \cdot 10^{-6}$	Par pesée d'étalons de masse	Masses étalons de classe E2	<i>Méthode interne issue des OIML R111 et guide Cofrac LAB GTA 95</i>	Sur site	Portée fixe A1
			0 g à 20 000 g	$2 \cdot 10^{-6}$	Par pesée d'étalons de masse	Masses étalons de classe E2			
			0 g à 50 000 g	$2 \cdot 10^{-6}$	Par pesée d'étalons de masse	Masses étalons de classe E2			

**Portée fixe A1 :**

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les étalonnages décrits en respectant strictement les méthodes internes utilisées. Il est accrédité suivant les révisions successives, dès lors que les révisions n'impliquent pas de modifications techniques du mode opératoire.

Accréditation Non Valable

MASSE ET VOLUME / VOLUME / Méthode gravimétrique									
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Domaine d'application	Etendue de mesure	Meilleure incertitude élargie	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation	Flexibilité souhaitée
Fiole jaugée	Volume	Masse	25 ml 50 ml 100 ml 200 ml 250 ml 500 ml	0,06 ml 0,06 ml 0,08 ml 0,15 ml 0,2 ml 0,9 ml	Gravimétrie 5 déterminations en simple pesée	Balances Poids étalons Thermomètre Hygromètre Baromètre	Méthode interne issue de l'ISO 4787 et de l'OIML R 43	Laboratoire fixe	Portée fixe A1
Pipettes jaugées	Volume	Masse	1 ml 2 ml 5 ml 10 ml 20 ml 25 ml 50 ml 100 ml	0,02 ml 0,02 ml 0,03 ml 0,03 ml 0,03 ml 0,04 ml 0,04 ml 0,05 ml	Gravimétrie 5 déterminations en simple pesée	Balances Poids étalons Thermomètre Hygromètre Baromètre	Méthode interne issue de l'ISO 4787 OIML R 43	Laboratoire fixe	Portée fixe A1
Pipettes graduées et Burettes	Volume	Masse	1 ml 2 ml 5 ml 10 ml 20 ml 25 ml 50 ml	0,02 ml 0,03 ml 0,03 ml 0,05 ml 0,1 ml 0,1 ml 0,2 ml	Gravimétrie 5 déterminations en simple pesée	Balances Poids étalons Thermomètre Hygromètre Baromètre	Méthode interne issue de l'ISO 4787 OIML R 40 OIML R 41	Laboratoire fixe	Portée fixe A1
Pieds gradués	Volume	Masse	25 ml 50 ml 100 ml 200 ml 250 ml 500 ml 1000 ml	0,3 ml 1,2 ml 1,2 ml 1,2 ml 2,5 ml 4,5 ml 6,5 ml	Gravimétrie 5 déterminations en simple pesée	Balances Poids étalons Thermomètre Hygromètre Baromètre	Méthode interne issue de l'ISO 4787	Laboratoire fixe	Portée fixe A1

MASSE ET VOLUME / VOLUME / Méthode gravimétrique									
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Domaine d'application	Etendue de mesure	Meilleure incertitude élargie	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	Lieu de réalisation	Flexibilité souhaitée
Jauge	Volume	Masse	5 l 10 l 20 l	0,005 l 0,01 l 0,02 l	Gravimétrie 5 déterminations en simple pesée	Balances Poids étalons Thermomètre Hygromètre Baromètre	Méthode interne issue de l'OIML R 120 et de l'ISO 4787	Laboratoire fixe	Portée fixe A1

**Portée fixe A1** : Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les étalonnages décrits en respectant strictement les méthodes internes utilisées. Il est accrédité suivant les révisions successives, dès lors que les révisions n'impliquent pas de modifications techniques du mode opératoire.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Date de prise d'effet : **15/06/2015** Date de fin de validité : **31/05/2016**

Le Responsable d'Accréditation Pilote  
*The Pilot Accreditation Manager*

**Stéphane SARRAZIN**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1962 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS  
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)